

ENSEMBLE

plus forts

JOURNAL DES SYNDIQUÉ.E.S DE LA FÉDÉRATION DES FINANCES CGT

NUMÉRO 73 - SEPTEMBRE 2025

SEXISME AU TRAVAIL
UN FLÉAU TOUJOURS
D'ACTUALITÉ

PSC
FAQ

MOBILISATIONS
TOUS AZIMUTS



REVUE DES MISSIONS
NOTRE POINT DE VUE, NOS PROPOSITIONS

SOMMAIRE

SEPTEMBRE

- 04 SEXISME AU TRAVAIL**
Un fléau toujours d'actualité
- 06 FAQ**
Questions-réponses sur la PSC
- 13 CONGRÈS CENTRALE/CCRF**
Ensemble, gagnons le meilleur
- 14 INDECOSA**
Signaleur de confiance
- 15 IHS**
Face à ALAN le mutualisme !



MENTIONS LÉGALES :

Directeur de la publication :
Alexandre DERIGNY

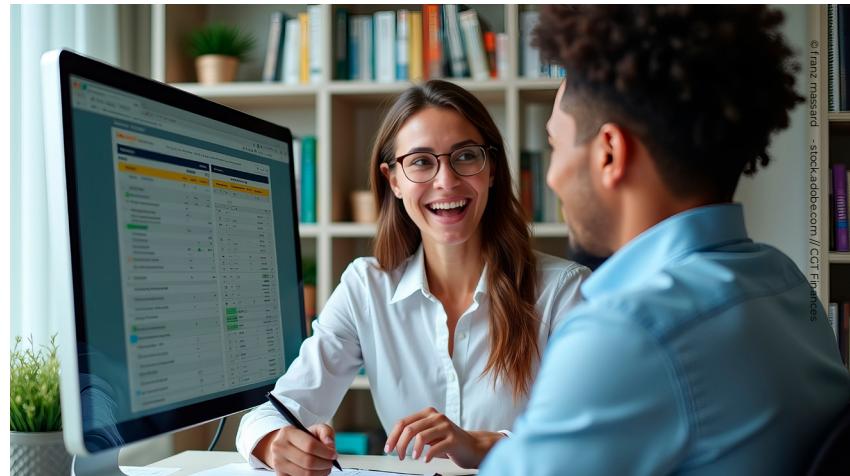
Imprimé par : RIVET Presse édition
24 Rue Claude Henri Gorceix
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 04 49 50

Commission paritaire : 1024 S 07210
ISSN : 1961-6082

Fédération des finances CGT •
263, rue de Paris • Case 540 •
93515 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01 55 82 76 66

Courriel : contact@cgtfinances.fr
Internet : www.cgtfinances.fr

Prix : 0.50 €



08

DOSSIER MISSIONS

Notre revue des missions

MOBILISATIONS

TOUS AZIMUTS !



© I-IBC - stock.adobe.com // CGT Finances



© Pixarrow - stock.adobe.com // CGT Finances

En cette rentrée, les mobilisations se sont multipliées, qu'elles soient citoyennes, interprofessionnelles, sectorielles ou dans les entreprises contre la casse des droits des salarié·es, des conditions de travail et des emplois.

Les salarié·es de Radio France en grève fin août, les salarié·es des hôpitaux de Paris le 1er septembre, celles et ceux de l'énergie en grève le 2 septembre ; des mobilisations également dans l'industrie (St-gobain, Novasco, OI de Vayres...), les journées de mobilisation du 10 septembre et intersyndicale du 18 septembre : dans toutes les professions, toutes et tous sont mobilisé·es pour défendre nos droits et en gagner de nouveaux, et pour répondre à l'urgence sociale et environnementale !

En effet, il est urgent de répondre aux exigences du monde du travail :

- Mettre à l'ordre du jour la justice fiscale.
- De l'argent pour nos services publics.
- Augmenter les salaires et les pensions.
- Abroger la réforme des retraites
- Mettre en place un moratoire sur les licenciements et organiser des assises de l'industrie.

Les politiques austéritaires pour réduire la dette à tout prix, sans mettre à contribution les plus riches et les grandes entreprises sont au cœur de la colère de cette rentrée.

Ce que nous voulons, c'est un autre budget correspondant aux urgences sociales et environnementales.

Tous les ingrédients sont réunis pour gagner ! Pour cela, il nous faut construire une mobilisation massive, unitaire et inscrite dans la durée !

En ce sens, la fédération des Finances CGT a déposé un préavis de grève du 10 septembre au 10 octobre 2025.

Mais c'est bien dans chaque direction, dans chaque service que la mobilisation doit se construire et s'ancre. Trouvons, avec les collègues, les formes de luttes les plus adaptées à chaque situation. Soyons conscients de notre force collective.

La CGT Finances continuera à prendre toute sa part dans la construction du rapport de force, pour aboutir à la satisfaction des revendications.

Sexisme au travail : un fléau toujours d'actualité

Le 6 mai 2025, les résultats de la consultation réalisée par IPSOS pour l'initiative #StOpE étaient dévoilés, c'est ce qu'on appelle depuis 2021 le « baromètre #StOpE ». #StOpE est une initiative lancée en 2018 par 3 femmes cadres du secteur privé et signifie « Stop au sexisme ordinaire en entreprise ». Cette initiative s'appuie sur une charte en 8 points à laquelle les organisations (entreprises ou administrations) peuvent adhérer. Nos ministères économiques et financiers ont adhéré à cette initiative, comme 300 autres organisations (chiffres 2025). Ce baromètre 2025 a été établi sur 131 908 réponses à la consultation et environ 20 000 collègues de nos MEF y ont participé.

L'engagement contre le sexisme des organisations engagées dans l'initiative #StOpE est bien perçu par l'ensemble des salarié·e·s.

77 % des femmes et 86 % des hommes pensent que leur organisation est engagée contre le sexisme. 41 % des femmes et 48 % des hommes ont participé à de la formation ou de la sensibilisation dans leurs organisations. 67 % des femmes et 75 % des hommes ont connaissance des dispositifs légaux définis dans la loi. La

QUELQUES CHIFFRES

66 %

des femmes estiment être suffisamment protégées contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail.

52 %

des femmes estiment être moins bien payées que les hommes pour un travail similaire de valeur égale, alors que seuls 12 % des hommes en ont conscience.

30 %

de femmes déclarent en avoir été victimes de sexisme.

40 %

Les femmes placent en tête la nécessité de sanctionner systématiquement les auteurs de propos et comportements sexistes.

vigilance sur le sexisme dans l'environnement de travail et la perception du recul du sexisme sont plus importantes dans les organisations #StOpE que dans l'ensemble du monde du travail. Ces chiffres montrent que l'engagement au sein de la charte #StOpE a un impact positif, même s'il reste des marges de progression importantes.

Les manifestations du sexisme ordinaire et leurs conséquences sont encore trop présentes au travail et les inégalités professionnelles sont encore très importantes.

On constate un décrochage dans la perception selon le genre, notamment chez les plus jeunes (moins de 35 ans). Les hommes ont plus de mal à percevoir et à comprendre les inégalités de genre et leurs conséquences qu'ils ne vivent pas dans le cadre du travail. 84 % des femmes et 55 % des hommes estiment que les inégalités professionnelles sont encore très importantes. 77 % des femmes et 54 % des hommes estiment que les femmes sont confrontées à des attitudes ou décisions sexistes au travail. Il en va de même sur le besoin des femmes d'en faire plus pour être reconnues dans leur travail, sur la remise en cause de leurs compétences à diriger, sur les

travail



© beavera - stock.adobe.com // CGT Finances



© fizkes - stock.adobe.com // CGT Finances

freins à la carrière professionnelle des mères, sur la confrontation personnelle à des situations discriminatoires ou sexistes au travail, sur la persistance de remarques dénigrantes sur le corps des femmes ou de blagues sexistes. La conséquence est que 6 femmes sur 10 sont contraintes de recourir à des stratégies d'évitement. 40 % des femmes témoignent avoir été témoins de situations de sexe et 30 % déclarent en avoir été victimes.

Des points de vue partagés sur les conséquences du sexism, mais divergents sur les solutions à apporter.

Il y a d'abord des convergences entre femmes et hommes à plus de 90 % sur les conséquences du sexism pour les personnes qui le subissent (déstabilisation du travail, impact sur la confiance en soi, la santé, le comportement, l'isolement...). Il y a aussi des attentes partagées sur les actions à mettre en œuvre contre le

sexisme, même si les priorités sont différentes. Les hommes insistent à 34 % sur la formation aux stéréotypes et manifestations du sexism. Notons aussi que pour la très grande majorité des répondant·e·s, le sexism n'est pas davantage sanctionné que par le passé.

Sur les mesures déjà mises en œuvre, près de 4 hommes sur 10 s'estiment discriminés par la promotion de l'égalité femmes-hommes. C'est une perception minoritaire mais importante, que l'on peut en partie expliquer par le fait que l'engagement des organisations dans l'initiative #StOpE laisse à penser aux hommes que les problèmes sont réglés et que le maintien de ces mesures les désavantage aujourd'hui. On peut aussi retrouver cette différence sur la question des quotas pour les nominations sur des

postes à responsabilité. 56 % des femmes y sont favorables, alors que 59 % des hommes y sont défavorables. Il y a aussi une nette différence genrée sur la prise de conscience de l'impact du partage des tâches au sein des couples sur l'égalité professionnelle. Un point semble mettre d'accord tout le monde : l'implication des hommes est essentielle pour atteindre l'égalité professionnelle.

Ce 3e baromètre #StOpE nous indique donc que si la lutte contre le sexism ordinaire progresse - même de manière incomplète - dans les organisations au travail qui s'engagent par la mise en place de mesures, le but est néanmoins loin d'être atteint que ce soit sur les inégalités professionnelles femmes-hommes ou sur la lutte contre les attitudes, comportements et violences sexistes.

FAQ PSC

La CGT continue de se battre contre le choix inique du ministère de retenir l'assureur à vocation spéculative ALAN, comme opérateur pour la PSC en matière de santé ; décision contraire à l'intérêt général et des agents, et basé sur une notation incompréhensible. Ainsi, un recours juridique a été déposé cet été et une pétition rassemblant près de 20 000 signatures sera remise aux ministres de plein exercice.

Dans le même temps, le ministère avance dans la mise en place des opérateurs de la protection sociale complémentaire obligatoire, aussi bien en matière santé (ALAN) que de prévoyance (GMF-VIVINTER), c'est pourquoi nous vous proposons des réponses aux questions les plus fréquentes.



Retrouvez notre FAQ sur notre site web en scannant le QR code





UPCOOP, 1^{re} SCOP À MISSION

En janvier 2023, la Société Coopérative et Participative UpCoop est devenue entreprise à mission, la positionnant ainsi comme la première Scop à mission, et s'est dotée d'une raison d'être « Coopérer durablement pour un pouvoir d'achat à utilité sociale et locale », inscrite dans ses statuts.

Depuis près de 60 ans, la coopérative de salariés UpCoop incarne des principes singuliers :

- 👉 gouvernance démocratique ;
- ⚖️ redistribution à parts égales de la valeur créée ;
- 🤝 attachement au dialogue et au progrès social ;
- 🌿 développement équilibré et responsable, cohérent avec une démarche sociétale et environnementale engagée.

Pour marquer cette nouvelle étape d'une longue histoire militante de démocratie et de progrès social initiée par la création du Chèque Déjeuner, Up change de nom, devient UpCoop et va encore plus loin dans son engagement collectif, en affirmant son ambition de contribuer de façon durable aux évolutions de la société.



Soutenir
le pouvoir d'achat



Améliorer
la qualité de vie

► Retrouvez les solutions de paiement et de services à utilité locale et sociale de la coopérative UpCoop sur up.coop

La coopérative UpCoop
est partenaire de



NOTRE REVUE DES MISSIONS





T

oujours à la recherche d'économies pour faire baisser le déficit public, le gouvernement a décidé, dès le début d'année 2025, de passer au crible les missions des administrations pour juger de leur utilité : la revue des missions.

Le gouvernement voit dans « l'examen des missions et la vérification de leur pertinence, l'évaluation de leur efficacité, la suppression des doublons, des mêmes tâches réalisées par plusieurs services », une base pour réformer la fonction publique.

Après la Révision générale des politiques publiques, la modernisation de l'action publique, Action Publique 2022, la Macronie entend organiser une austérité budgétaire pour liquider toujours plus la Fonction publique et ses agent·es. Plusieurs textes ont d'ores et déjà été publiés dans ce sens : circulaires de la Direction du budget et du Premier ministre. Le pouvoir exécutif assume et exige des ministres que la purge budgétaire soit organisée dans un cadre pluriannuel sur la période 2026-2028.

Pour la CGT, c'est inacceptable d'aborder la question des missions et de l'exercice des missions par cette voie.



© philippe Devanne - stock.adobe.com /CGT Finances

Le Ministère des finances s'est pleinement engagé dans cette démarche pour ses propres missions, pas une revue des missions comme la CGT le demandait depuis des années, pour répondre et s'adapter aux besoins de la population et répondant à l'intérêt général.

Non. Une revue austéritaire avec pour objectifs de nouvelles externalisations, privatisations et suppressions de politiques publiques et de services publics, au détriment du service rendu aux populations.

Une démarche très loin des enjeux essentiels en matière de missions et contrainte par objectifs budgétaires, et sans aucune association des agent·es ou de leurs représentant·es

Redonner du sens et de la finalité à notre travail à Bercy et dans les établissements du semi-public

Partout dans le monde se déploie un projet inédit de casse des services publics : les attaques de plus en plus fréquentes contre la recherche, l'éducation, la justice, la culture, l'environnement, la santé publique, les politiques d'accueil ou l'aide au développement nous le montrent. Et la France, n'est donc pas en reste : Les services publics et leurs agent·es sont de nouveau en ligne de mire.

Pourtant, les missions fiscales, financières, douanières, statistiques ou encore de gestion du patrimoine de l'État ne sont pas des tâches neutres. Elles sont essentielles pour le bon fonctionnement de la société, le bien être et la sécurité des citoyen·ne·s.

Elles permettent entre autres de financer les services publics et l'ensemble des éléments économiques nécessaires à la collectivité. S'il en était besoin, les crises récentes ont démontré une fois encore l'importance cruciale des administrations et établissements des finances.

Elles participent à une certaine idée de la justice sociale, du financement des politiques publiques, de l'égalité entre les citoyennes et les citoyens. C'est pourquoi le travail dans notre ministère et les établissements financiers du semi-public, ne peut être évalué uniquement à l'aune d'indicateurs de performance.

Pourtant les missions ont été particulièrement mises à mal durant ces dernières années, le contrôle du capital et des marchandises étant de plus en plus attaqué car présenté comme une entrave à la bonne marche de l'économie. En réalité, le désengagement de l'État en matière de contrôle fait prendre des risques inacceptables aux populations et ces politiques mettent en danger les finances publiques.

Sous prétexte de gains de productivité induits par de nouvelles méthodes de travail, les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de fragiliser nos missions, en détruisant massivement de l'emploi public à Bercy, en supprimant les structures administratives de proximité et en ne dotant pas les personnels des outils juridiques et matériels nécessaires pour exercer leur travail dans de bonnes conditions.

Les missions que nous exerçons c'est aussi ce qui donne un sens concret à notre travail, le sentiment d'être utiles à l'ensemble de la société.

Or le démantèlement incessant des services, les suppressions d'emplois, les externalisations et abandons de missions ont remis en cause beaucoup de certitudes quant à la perception de notre utilité publique, créant énormément de désarroi et de souffrance au travail.

Redonner du sens, c'est reconnecter les travailleurs au cœur de la finalité de leur mission, les sortir du pilotage par les chiffres et la productivité, pour leur permettre de retrouver la fierté de leur métier. C'est aussi combattre la perte de compétences liée à la dématérialisation à outrance, aux externalisations et à la logique de rentabilité

Pour la CGT, il est urgent de réorienter nos missions en faveur de l'intérêt général et la protection de l'ensemble de la société.



© ARMENY PICCA - stock.adobe.com // CGT Finances

© Antonioguillem - stock.adobe.com // CGT Finances



© tchaznong - stock.adobe.com // CGT Finances



POUR DES MISSIONS DE CONTRÔLE ÉCONOMIQUE, FISCAL ET FINANCIER RENOUVELÉES ET RENFORCÉES

Aujourd'hui...

Alors que le contrôle des humains se renforce et que les atteintes aux libertés publiques se multiplient, le contrôle du capital et des marchandises est de plus en plus attaqué car présenté comme une entrave à la bonne marche de l'économie.

Sous couvert de « dette publique », de « mondialisation », de «centralisation », de « réorganisation », de « transferts de missions fiscales », d'« externalisation », etc, l'État a orchestré l'abandon de ses missions de contrôle par divers leviers :

- > baisse des effectifs des administrations de Bercy(Par exemple, - 50 000 aux Finances publiques, - 6 000 aux Douanes, - 1000 à la CCRF en 15 ans et - 300 au SCL).
- > mise sous contrôle préfectoral des missions de contrôle et privatisation des contrôles sanitaires,
- > mise en place d'un code des douanes de l'Union sous le seul angle du libre échange,
- > affaiblissement du système bancaire d'État,
- > constats affligeants d'année en année de la Cour des Comptes, qui ont malheureusement souvent pour conséquences de saborder des services déjà fortement dégradés,
- > fermeture de trésoreries,
- > dérégulation des marchés,
- > abandon des missions de contrôle en matière environnementale,
- > fraude fiscale exponentielle,
- > l'explosion du e-commerce ne permettant pas de contrôler les marchandises et leur flux
- > menace de fermeture des services communs des laboratoires,
- > mise en place du contrôle unique,
- > orientation abandonnant le contrôle au profit de l'accompagnement des entreprises, réduction drastique des moyens en matière de contrôle des marchés publics.

En transformant nos administrations de contrôle en administrations de services et de conseils, c'est l'esprit même du contrôle qui est mis à mort.

Ainsi, la sécurité sanitaire et économique des citoyens, des collectivités, des entreprises et des recettes de l'État n'est plus assurée.

La CGT propose

Dans un contexte géopolitique international, européen et national changeant, et compte-tenu des évolutions commerciales, des schémas d'organisation des opérateurs économiques, des vecteurs de fraude, la place du contrôle économique et financier doit être réaffirmée, renforcée et renouvelée.

La CGT propose de redonner aux missions de nos champs publics et semi-publics de contrôle toute leur pertinence et leur force pour protéger les consommateurs·trices, citoyens·nes, système bancaire et entreprises des risques sanitaires, environnementaux, économiques et financiers.

Il s'agit de renforcer la lutte contre la fraude fiscale, bancaire, contre les trafics de toutes les marchandises prohibées et les réseaux criminels, les fraudes sur les produits, contrats et prestations assurant une sécurité sanitaire et économique, contre le blanchiment d'argent, garder le contrôle des fonds publics, afin de faire face aux enjeux économiques, financiers et fiscaux.

Il s'agit de renforcer les missions essentielles au fonctionnement de la société et à l'égalité.

La CGT revendique une doctrine de contrôle de qualité, permettant d'assurer l'égalité des citoyens·nes, des collectivités et des entreprises.

Les moyens pour y parvenir

Il est urgent de créer les conditions d'exercice plein et entier des missions de contrôle et d'une véritable lutte contre toutes les formes de fraude en créant des emplois en masse pour assurer un contrôle efficace des entreprises et des particuliers, du local à l'international, et sur tous les niveaux d'activité économique à savoir des multinationales aux entreprises sans activité déclarée.

Il faut mettre en place un maillage efficace de services de contrôle avec une organisation nationale permettant une mise en œuvre identique sur l'ensemble du territoire. Il est indispensable de réarmer toute la chaîne du contrôle.

Il est urgent de donner les moyens humains, juridiques, de formation, matériels, informatiques et immobiliers... suffisants pour lutter contre la fraude économique, fiscale, environnementale, financière, les trafics illicites sous toutes leurs formes, les atteintes portées à la loyauté des transactions commerciales (qui favorisent les délocalisations) et aux droits des consommateurs.

Pour cela, il faut :

- > une évaluation des politiques publiques de contrôle,
- > l'exercice exclusif du contrôle économique, fiscal et financier par la puissance publique,
- > la transparence et contrôle des banques par le service public,
- > la création massive d'emplois. Une évaluation des besoins de créations d'emplois dans nos divers secteurs doit être menée, avec les travailleurs·euses concernés·es,
- > l'inscription des missions de contrôle dans toutes les formations initiales et continues,
- > l'élargissement le champ de la réglementation à l'ensemble des acteurs financiers pour maîtriser toute la chaîne de la finance,
- > le pilotage exclusif par indicateur de performance doit être remis en cause, les agents·es doivent garder la maîtrise de l'organisation de leur travail et l'initiative des contrôles,
- > le réinvestissement des contrôles en matière de marché public.



© Franck Thomasset - stock.adobe.com // CGT Finances



© Richard Villalon - stock.adobe.com // CGT Finances

CONGRÈS

ENSEMBLE, GAGNONS LE MEILLEUR !



Le congrès SNACCRF&SCL

CONGRÈS SNACCRF&SCL

Le Syndicat National des Agents de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes et le Service Commun des Laboratoires CGT a réuni son congrès entre le 17 et le 21 mars au centre confédéral de la formation syndicale Benoît Frachon à Gif/Yvette.

Les discussions et Tables Rondes (dont une sur l'action revendicative avec la participation de Baptiste Giraud, universitaire auteur du livre « réapprendre à faire grève ») se

sont déroulées dans une ambiance fraternelle et ensoleillée. Les enjeux sont importants sur l'avenir de la CCRF et de ses laboratoires face aux nombreuses attaques dont font l'objet les services publics y compris les services de contrôle.

Toutes et tous, nous poursuivons la lutte.

CONGRÈS CENTRALE FINANCES INDUSTRIE SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Le 22ème Congrès du Syndicat Centrale Finances et Services du Premier Ministre s'est tenu du 23 au 25 juin 2025 au centre de formation confédéral Benoît Frachon à Gif sur Yvette.

Le rapport d'activité ainsi que le document d'orientation ont été adoptés à une très large majorité. Les débats ont porté sur l'avenir des missions et la défense des droits et garantie des travailleurEs du périmètre du syndicat.

Deux débats thématiques ont été organisés et très largement suivis : sur la lutte contre les idées d'extrême droite et sur la souffrance au travail.

Menons dès maintenant les combats pour la justice et le progrès social !



Hocine IHADDADENE et Evelyne Parrot, élusEs Secrétaire général et Secrétaire générale adjointe

INDECOSA

SIGNEAUR DE CONFIANCE



© Alinoviation - stock.adobe.com // CGT Finances

INDECOSA-CGT est une association de consommateurs, créée en 1979 par la CGT afin d'intervenir sur des sujets touchant la vie des syndiqués et consommateurs. Tout adhérent à la CGT est membre de droit de l'INDECOSA-CGT.

INTERNET et les services numériques favorisent une consommation exacerbée relevant de réglementations diverses.

Compte tenu de cette évolution, INDECOSA-CGT a développé son action de défense et de protection des consommateurs dans le cadre d'un contexte impacté par les nouvelles technologies.

Le règlement sur les services numériques : instauration du statut de signaleur de confiance

Le Règlement sur les services numériques (RSN), ou en anglais Digital Services Act (OSA) est entré en application le 17 février 2024.

Le règlement crée un espace numérique sécurisé où les droits fondamentaux des utilisateurs sont protégés : la vente de produits illégaux entre dans le champ d'application du règlement. A titre indicatif, les services et sites internet concernés sont les suivants : «services de simple transport» (fournisseurs d'accès à Internet), services d'«hébergement» (sites Web) «plates-formes en ligne», «moteurs de recherche en ligne».

Le règlement instaure un statut de «signaleur de confiance». Les «signaleurs de confiance» sont des experts qui détectent certains types de contenus illicites en ligne : la vente de produits non conformes, la fourniture d'articles ou de services en violation du droit en matière de protection des consommateurs. INDECOSA-CGT a obtenu le statut de signaleur de confiance auprès de l'Union européenne.

INDECOSA-CGT: un outil à disposition des syndicats pour agir dans un cadre européen

INDECOSA-CGT étant la seule association de consommateurs en France à avoir le statut de signaleur de confiance, le défi à relever est important et nécessite la collaboration des syndicats CGT dont les domaines d'intervention concernent la consommation et les services. En effet, l'action d'INDECOSA-CGT en qualité de signaleur de confiance renforcera les luttes menées au niveau syndical pour défendre les droits des travailleurs dans un cadre européen.

Le statut de signaleur de confiance d'INDECOSA-CGT sera efficace et reconnu par les instances communautaires si notre association est en mesure de développer ses signalements pour alimenter le rapport annuel qu'elle a l'obligation de fournir à l'UE.

FACE À ALAN, LE MUTUALISME !

© Jenny Sturm - stock.adobe.com // CGT Finances



L'*histoire du mouvement mutualiste nous conduit à lutter contre les opérateurs privés et à promouvoir la gestion par les salariés pour les salariés ! La raison : la solidarité plutôt que le profit !*
Nos dirigeants veulent faire oublier que la mutualité a été un acteur essentiel de la protection sociale dans l'*histoire ouvrière.*

LA LONGUE HISTOIRE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

La Mutualité puise ses sources dès le moyen âge dans des associations professionnelles ou religieuses. Le XIII^e siècle marque le début des structures corporatives et des structures de secours mutuels. Après la révolution de 1848 et la méfiance dans les associations professionnelles, le second empire a favorisé les structures sociales.

Lors du congrès fondateur de la CGT de septembre 1895, où les révolutionnaires s'opposent au courant mutualiste, un courant

solidariste se met en place pour lutter contre la misère. La Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) naît le 28 septembre 1902 sous l'impulsion des unions de provinces.

Les désastres des guerres entraînent, à la Libération, une collaboration entre le syndicalisme et la mutualité. Les ordonnances du 4 et 19 octobre 1945 créent le modèle de Sécurité sociale et rénove le statut de la Mutualité française en étendant son champ d'action.

Durant les « Trentes glorieuses », la CGT encourage la création des sociétés mutualistes d'entreprise. En 1960 la CGT crée la Fédération nationale des Mutualités Ouvrières. Un débat doctrinal entre la FNMO et la FNMF évolue jusque dans les années 1970 où la FNMF a souhaité mettre en place un dialogue permanent avec les organisations syndicales.

Les directives européennes ont contraint le secteur mutualiste à rivaliser avec le secteur assurantiel. Pourtant, leur différence est essentielle et repose sur des principes fondamentaux qui fondent le contenu du code de la mutualité.

“

**100%
SÉCURITÉ
SOCIALE**

LA RESPONSABILITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES, DE LA CGT, DANS LE DÉBAT DOCTRINAL.

Il n'y a pas d'opposition entre le 100% Sécurité sociale telle que le Conseil National de la Résistance et Ambroise CROIZAT l'ont conçue et la mutualité. Dans ce cadre la force du mouvement mutualiste sera préservée avec des missions renouvelées.

Il est important de clarifier les atouts des mutuelles d'entreprises ; il n'y a pas que la cotisation qui a son importance mais aussi les remboursements, la qualité de la prévoyance et les conditions de gestion de l'opérateur. En adhérant à une mutuelle d'entreprise, on devient sociétaire.

Plutôt que l'opacité d'un opérateur privé, la mutuelle d'entreprise fait la transparence sur :

- “Les cotisations” en informant les représentants des salariés de l'évolution des dépenses de santé, la sinistralité.
- “Les paniers de soins” en les faisant évoluer en fonction des attentes des sociétaires
- La gestion de l'opérateur: assemblées générales locales, écoute des attentes des sociétaires, politique sociale, coût de fonctionnement, évolution des fonds propres, part réserve au fond de solidarité.



Denis B. sociétaire a dit :

**“Mon conseiller Macif,
il prend le temps de
m'écouter, je suis rassuré.**

Pas juste des conseils
mais des conseils justes, Denis.

Grâce à ses conseillers basés en France
et son réseau de plus de 450 agences,
la Macif affiche 91% de sociétaires satisfaits⁽¹⁾.



La Macif,
c'est vous.

(1) Satisfaction de la qualité de la relation suite à un contact en agence ou par téléphone. Baromètre Marque Macif réalisé du 01 janvier 2023 au 30 septembre 2023 auprès de 21 749 répondants.

Campagne réalisée à partir de témoignages de sociétaires Macif. Photos prises par les sociétaires.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERCANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.